

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 25/13

Le TRENTE-ET-UN mars de l'an deux mille vingt-cinq, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE,*

MM Eric GEORGET, Hubert MARTY, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : *Mme Marie-Laure BOUCHERET à Mme Corinne LACOSTE, Mme Mathilde PEYREGA à Mme Véronique HAITCE, M. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY*

Absent excusé : *M. Jean-Jacques ALMERO*

Absents : *Mme Julie COLLANGE, M. Pierre ROGNANT*

Date de convocation : 24 mars 2025

Secrétaire de séance : *Mme Anne-Claire CAMAIN*

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 12

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 1

Objet : Délibération à la suite du retrait de délégations

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du maire en date du 24 mars 2025 portant retrait de délégations,

Suite au retrait le 24 mars 2025 par Madame le Maire des délégations consenties à Monsieur Jean-Jacques ALMERO, adjoint au maire par arrêté du 15 décembre 2020 dans les domaines relevant de l'environnement, de la communication et du financement innovant,

Le conseil municipal, est informé des dispositions de l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales qui précisent : « lorsque le maire a retiré les délégations qu'il avait données à un adjoint, le Conseil doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions »

Madame le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur le maintien ou non de Monsieur Jean-Jacques ALMERO dans ses fonctions d'adjoint au maire.

Vu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- de ne pas maintenir Monsieur Jean-Jacques ALMERO dans ses fonctions d'adjoint au maire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 31 mars 2025.

Fait à Goyrans, le 31 mars 2025.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans